

Première fédération-
90
ans
régionale au Québec



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Lanaudière

L'Union des producteurs agricoles



RAPPORT ANNUEL
2018-2019



TABLE DES MATIÈRES

Mot du président et de la directrice régionale.....	3
Membres du conseil d'administration	4
Employés de la Fédération	5
Concertation régionale.....	6-7
Communications.....	8
Vie démocratique	9
Mobilisations	10
Valorisation de la profession	11
Aménagement - Environnement.....	12-13
Politiques agricoles - Commercialisation	14-15
Emploi - Prévention - Formation.....	16-17
Les syndicats locaux en action	18-19
Reconnaissance - 25 ans d'implication syndicale	20-21
Portrait de l'UPA dans Lanaudière	22
Centre multiservice agricole, forestier et bioalimentaire de Lanaudière.....	23



MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE

C'est avec satisfaction que nous vous invitons à prendre connaissance du rapport annuel de votre fédération régionale qui célèbre cette année sa 90^e année d'existence. Vous constaterez l'étendue du travail accompli par les élus et les employés au cours de la dernière année. Ces gains et réalisations ont été rendus possibles grâce à un bel esprit d'équipe et une synergie toute particulière qui existent entre les élus et les permanents. Travailler pour l'Union, autant pour les administrateurs que pour les employés, c'est faire partie d'une belle famille unie autour d'une même mission : défendre les intérêts de l'ensemble des producteurs et productrices agricoles.

Le territoire agricole lanaudois est riche et diversifié. Des basses-terres les plus fertiles aux territoires montagneux et boisés, des zones rurales aux villes densément peuplées, ce sont tous types de productions et toutes tailles d'entreprises qui se côtoient. Et c'est afin de bien représenter cette réalité qu'au cours de la dernière année, nous avons élargi notre conseil d'administration en ajoutant un poste pour les producteurs de fraises et framboises et pour les éleveurs de grands gibiers, et que nous aurons prochainement une place dédiée à un représentant des fermes de petite taille.

Évidemment, cette grande diversité nous apporte d'importants défis à relever. Nous sommes très fiers de la qualité et de la quantité des services offerts par la Fédération. Peu importe l'enjeu, qu'il soit humain, économique, environnemental, politique ou autre, la Fédération n'hésite pas à mettre tout en œuvre pour y répondre.

Bien ancrée dans toutes les sphères de la société lanaudoise, l'agriculture est omniprésente dans la région. Le travail de partenariat et de représentation de la Fédération ne se fait pas uniquement au sein de l'Union. Tous les producteurs et toutes les productrices participent à son rayonnement, que ce soit en occupant des postes au sein des municipalités, des organismes publics, des comités et d'autres organisations agricoles, ou en assistant à nos assemblées. C'est en œuvrant tous ensemble, au sein même de l'Union et en dehors, que nous garantirons les meilleures conditions de pratique de la profession, et les plus grandes retombées pour l'ensemble de la société.

*Marcel Papin
président*

*Andréanne Aumont
directrice régionale*



Membres du conseil d'administration 2019

P : président
R : représentant

Syndicats affiliés	Administrateurs	Substituts
Président	Marcel Papin (P)	Michel Désy (1 ^{er} v.-p.)
Achigan-Montcalm	Réjean Allard (P)	Diane Joly (1 ^{re} v.-p.)
Autray	Michel Désy (P)	Michel Forget (1 ^{er} v.-p.)
Kildare Lanaudière	Claude Renaud (P) (et trésorier FUPAL)	François Simard (1 ^{er} v.-p.)
L'Assomption-Les Moulins	Stéphane Sansfaçon (P)	Pascal Mathieu (1 ^{er} v.-p.)
Nord	Vital Deschênes (P)	Marcel Beauséjour (1 ^{er} v.-p.)
Acéricoles	Guy Breault (P)	Alan Bryson
Agneaux et moutons	Stéphane Boucher (P)	Ludovic Juillet
Agricultrices	Vicky Robichaud (P)	Marie-Eve Rivest
Apiculteurs	Dominic Bilodeau (P)	
Bois	André Saulnier (R)	
Bovins	André Ricard (R)	Francine Trépanier (P)
Fraises et framboises	Josiane Cormier (R)	
Fruits et légumes	Pascal Forest (P)	Sébastien Bérard
Grains	Michel Forget (R)	Johanne Pagé
Grands gibiers	Josée Toupin (P)	
Lait	Jacques Lafortune (P)	
Maraîchers	Dominique Duval (P)	Michel Pichette
Oeufs	François Simard (R)	Line Métayer
Oeufs d'incubation	Gyslain Loyer (P)	Clément Allard
Pommes de terre	Francis Desrochers (P)	Martin Goyet
Porcs	Serge Ménard (P)	Sébastien Coutu
Relève	Pier-Luc Hervieux (P)	Sébastien Laporte
Volailles	Lise St-Georges (P)	Louise Tellier
Direction	Andréanne Aumont, directrice régionale	Claude Laflamme, directeur régional adjoint



Photo prise lors du C.A. de la FUPAL du 28 mars 2019

(De gauche à droite)

[Debout] : Jacques Lafortune, Dominique Duval, Josée Toupin, André Ricard, Marcel Beauséjour, Vicky Robichaud, François Simard, Sébastien Coutu, Dominic Bilodeau, Stéphane Boucher, Gyslain Loyer

[Assis] : Réjean Allard, Claude Renaud, Andréanne Aumont, Marcel Papin, Michel Désy, Stéphane Sansfaçon

Employés de la Fédération



Employés en fonction au 1^{er} avril 2019

(Debout, de gauche à droite)

Réjeanne Labine, secrétaire de service

Dominic Brochu, agent en agroenvironnement

Dominique Ste-Marie, directrice du Service des Communications et de la Vie syndicale

Diane Redmond, secrétaire administrative

Nathalie Michaud, agente de mise en marché

Jeanne Arsenault, technicienne comptable

Joanne Harvey, secrétaire administrative

Annabel Coutu, technicienne en ressources humaines et développement de la formation

Stéphanie Dionne, directrice du Centre d'emploi agricole

Annie-Claude Moreau, secrétaire administrative

(Assis, de gauche à droite)

Claude Laflamme, directeur régional adjoint et
directeur du Service de Politiques agricoles et de Commercialisation

Andréanne Aumont, directrice régionale

Charles Bergeron, directeur du Service d'Aménagement et Environnement



Employés qui ont quitté la FUPAL en cours d'année

Jean-François Aumont, agent aux Communications et à la Vie syndicale

Stéphanie Leblanc, secrétaire de service

CONCERTATION RÉGIONALE

LES REPRÉSENTATIONS AUX COMITÉS ET TABLES DE TRAVAIL

Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)
Collectif de formation agricole de Lanaudière
Comité agrotourisme du Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL)
Comité colloque annuel de Services AgriXpert
Comité consultatif agricole (CCA) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
Comité en sécurité alimentaire de la Table des partenaires en développement social
Comité PAAR du MAPAQ (Plan d'action agroenvironnemental régional)
Comité technique d'évaluation des projets collectifs d'Agriconseils
Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL)
Conseil régional des partenaires du marché du travail (Emploi-Québec)
Corporation d'aménagement de la rivière L'Assomption (CARA)
Expo Rive-Nord
Forum Ressources externes d'Emploi-Québec
Groupe de travail Projet Agriclimat sur les changements climatiques
Table Agrijob / Centre d'emploi agricole (CEA)
Table de concertation sur la santé psychologique des familles agricoles de Lanaudière
Table de gestion intégrée des ressources du territoire (TGIRT)
Table de l'UPA sur la cohabitation faune-agriculture
Table de Prévention en santé et sécurité au travail
Table des répondants en formation agricole (RFA)
Table de travail sur le transfert de ferme et l'établissement
Table ronde sur les travailleurs étrangers temporaires (TET) / Centre d'emploi agricole (CEA)
Table TPI (territoire public intramunicipal) de la MRC de Matawinie

REPRÉSENTATIONS POLITIQUES

RENCONTRE DES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS PROVINCIALES

En prévision de l'élection provinciale tenue le 1^{er} octobre 2018, les administrateurs de la Fédération ont rencontré, le 30 août dernier, les candidats lanaudois des principaux partis politiques pour les sensibiliser sur les enjeux de l'agriculture québécoise et régionale ainsi que sur les attentes des producteurs agricoles à l'endroit du prochain gouvernement.

Suite à l'élection, la Fédération a rencontré l'ensemble des députés de la région nouvellement élus pour exprimer à nouveau ses attentes et assurer un suivi aux différents dossiers prioritaires par l'Union.



CONCERTATION AVEC LES ÉLUS MUNICIPAUX

Le 9 novembre 2018, dans le cadre du 40^e anniversaire de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et du Webinaire diffusé pour l'occasion, la Fédération a organisé un événement de réseautage avec les élus municipaux, députés, producteurs agricoles afin de remettre à l'avant-scène la question de la protection du territoire agricole et rappeler l'importance de cette Loi, de son rôle au cours des 40 dernières années, mais aussi dans les années à venir, en raison des pressions grandissantes que connaît cette ressource si stratégique et fragile.

IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ

37 293 \$

Développement régional, publicités, commandites, dons et adhésions par la FUPAL en 2018-2019

Agricultrices

Association forestière de Lanaudière

Bourses techniques agricoles du CÉGEP

Centraide Lanaudière

Centre de prévention du suicide de Lanaudière

Chambre de commerce du Grand Joliette

Coalition souveraineté alimentaire

Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière (CREDIL)

Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL)

Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL)

Corporation de l'Aménagement de la Rivière L'Assomption (CARA)

Fondation Claude Édouard Hétu

Fondation de la faune du Québec

Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)

Moisson Lanaudière

Organisme Au coeur des familles agricoles

Relève agricole de Lanaudière

Répertoire Goûtez Lanaudière

Tirs de tracteurs de St-Alexis

FAC en campagne contre la faim



Tous les partenaires du Centre multiservice agricole, forestier et bioalimentaire de Lanaudière sont fiers d'avoir contribué à la collecte d'aliments dans le cadre de **FAC en campagne contre la faim au Québec**. Les denrées recueillies ont été remises à Moisson Lanaudière.

Initiée par Financement agricole Canada, cette campagne contribue grandement à reconstituer les ressources des banques alimentaires et à soutenir les programmes de repas scolaires partout au pays.

BOURSES TECHNIQUES AGRICOLES AU CÉGEP DE JOLIETTE

Depuis maintenant plus de 30 ans, la Fédération remet, au nom de l'UPA, le prix en Politique agricole dans le cadre de la remise annuelle des bourses du département des Techniques agricoles au CÉGEP régional de Lanaudière à Joliette. En 2018, cette bourse de 200 \$ a été remise à **Sophie Bordeleau**. De plus, une bourse de 200 \$ en persévérance scolaire a été également offerte conjointement par la Fédération et la Relève agricole à **Émilie di Battista**.

COMMUNICATIONS

Site Web

www.lanaudiere.upa.qc.ca

+ de 7 000 visiteurs/an

Facebook

+ de 100 000 personnes jointes

1 148 abonnés

225 publications

Infolettre

1 260 abonnés

12 publications/an



La Corporation de Télédiffusion Brandon (CTBTB), en collaboration avec la FUPAL, réalise une série télévisée visant à présenter les services offerts aux producteurs sur le territoire et discuter des enjeux de l'agriculture. Depuis janvier 2019, 10 émissions ont été réalisées traitant de sujets variés.

ACCUEIL DES NOUVEAUX PRODUCTEURS

La Fédération s'est dotée d'une politique d'accueil des nouveaux producteurs par des rencontres de groupe ou individuelles à l'aide de producteurs-accueilleurs. L'objectif des rencontres est de donner de l'information sur le rôle et les services offerts à la FUPAL et sur les ressources disponibles en plus de permettre un réseautage entre les producteurs. Deux rencontres de groupe ont eu lieu au courant de l'année ainsi que plusieurs rencontres individuelles.

Rencontre de groupe avec les nouveaux producteurs

De gauche à droite :
Andréanne Aumont, Mélanie Carrier,
André Toupin, Josée Lafond,
Dominique Ste-Marie, Jeanne Arsenault,
François Simard et Éric Caumartin.



RENCONTRES DES COMITÉS ET TABLES

8 Réunions du conseil exécutif

7 Réunions du conseil d'administration

1 Assemblée générale annuelle

1 Réunion du comité Vie syndicale

1 Réunion du comité Portes ouvertes

1 Réunion du Comité fermes de petite taille

COMITÉ FERMES DE PETITE TAILLE

Le 21 janvier dernier a eu lieu la première rencontre du Comité fermes de petite taille, composé des représentants occupant ces postes dans les C.A. des syndicats locaux. Les participants ont pu échanger sur le mandat et les objectifs du comité. Une réflexion sur les enjeux et les attentes des entreprises de petite taille a été amorcée pour déterminer les priorités et les pistes d'action afin de répondre aux besoins de ces fermes. Un poste au C.A. de la FUPAL leur sera également assigné.

ANALYSE ET ACTUALISATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA FUPAL

Tout au long de l'année, en collaboration avec le conseil d'administration, le Règlement général de la FUPAL a été travaillé afin de l'actualiser et de procéder à plusieurs changements, certains plutôt majeurs, notamment la proposition d'un changement à la composition du conseil exécutif. Les modifications seront présentées et votées à l'occasion de l'assemblée générale annuelle.

JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LES ENJEUX DE L'EAU

Comme le congrès général de l'Union 2018 en était un de réflexion, le mercredi 23 janvier 2019, la Fédération a organisé, à Joliette, une journée de réflexion entre producteurs agricoles sur les enjeux de l'eau lors de laquelle près d'une centaine de producteurs ont pu discuter des enjeux liés à l'eau, tant en termes de quantité d'utilisation que de qualité de l'eau. À la suite de cette journée, des résolutions ont cheminé dans les AGA des syndicats locaux.



MOBILISATIONS



19 juin 2018

TAXATION FONCIÈRE

Plus d'une centaine de producteurs lanaudois se sont mobilisés devant les bureaux du MAPAQ à L'Assomption pour demander au gouvernement de procéder à une véritable réforme de la fiscalité foncière agricole.



6 septembre 2018

GESTION DE L'OFFRE

Plus de 60 producteurs de Lanaudière, principalement la Relève agricole, ont joint leur voix aux 450 producteurs réunis devant le bureau de Justin Trudeau, à Montréal, pour manifester leur appui à la gestion de l'offre dans le cadre des renégociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).



18 novembre 2018

GARDE-MANGER EN DANGER

Grande marche citoyenne

À Montréal, environ 5 000 personnes ont participé à une Grande marche citoyenne pour défendre notre avenir alimentaire, soutenir notre agriculture et démontrer notre appui à la consommation des produits d'ici.

VALORISATION DE LA PROFESSION



16^E ÉDITION DES PORTES OUVERTES

Le dimanche 9 septembre 2018 a eu lieu la 16^e édition des Portes ouvertes sur les fermes du Québec.

Près de **40 000 personnes** ont visité l'une ou plusieurs des **20 fermes participantes** en région :

Asinerie l'âne gardien
Bergerie des Neiges
Cabane à sucre Jacques Grégoire
Domaine des trois gourmands
Érablière à Marjo
Ferme Guy Rivest
Fermette Vallée St-Guillaume
Ferme Jocelyn Urbain et Ferme Gilnor
Fleur @ miel
La Courgerie
La Seigneurie des Patriotes
La Terre des bisons
Miel de chez nous
Pépinière Villeneuve
Qui sème récolte
Vignoble aux pieds des noyers
Vignoble Carone Wines
Vignoble Lano d'Or
Vignoble Mondor
Vignoble Saint-Thomas

Merci à tous les producteurs hôtes et aux nombreux bénévoles pour votre générosité et votre excellent travail!

CONCOURS PHOTOS 2018

Dans le cadre du concours *J'aime mon travail agricole* organisé par la Fédération de l'UPA Lanaudière, le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière et La Coop Novago, plus d'une centaine de photos, provenant d'une trentaine de participants, ont été soumises au comité de sélection.

Le jury a déclaré **Mme Marie-Pierre Parent**, de l'Assomption, grande gagnante du concours. Sa photo est illustrée à la première page de ce rapport.

Félicitations à Madame Parent et merci à tous les participants!



De gauche à droite : Karine Charpentier (CDBL), Dominique Ste-Marie (FUPAL), **Marie-Pierre Parent**, gagnante, Geneviève Arseneault (La Coop Novago)

LITTORAL DU LAC SAINT-PIERRE

Projet régional

Au courant des dernières années, plusieurs intervenants du monde faunique et environnemental ont remis en question la légitimité de l'agriculture dans la zone littorale du lac Saint-Pierre (LSP). Parallèlement, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques annonçait, le 16 mars 2018, des investissements de plusieurs millions de dollars dans le but d'assurer une gestion durable de l'écosystème du lac Saint-Pierre. Une part importante de cette somme est gérée par la Fondation de la faune du Québec dans le cadre du *Programme pour la conservation du lac Saint-Pierre*, un programme sur lequel la Fédération de l'UPA de Lanaudière a d'ailleurs déposé un projet et engagé un coordonnateur.

Depuis novembre dernier, ce coordonnateur a rencontré plusieurs producteurs cultivant dans le littoral afin de réaliser des « Cahiers de propriétaires » et de proposer des aménagements favorisant une cohabitation agriculture-faune.

Projet provincial

Chapeauté par la Confédération de l'UPA pour une durée de quatre ans (2019-2022) sur l'ensemble du littoral du lac Saint-Pierre, ce projet a comme objectif de documenter les pratiques agricoles, d'assurer l'appropriation des enjeux écosystémiques par les producteurs et de consolider l'implantation de pratiques éprouvées. Compte tenu du projet régional, on prévoit que ce projet se fasse en complémentarité avec les actions entreprises par le coordonnateur de la Fédération.

Pôle d'expertise

Toujours dans le cadre du *Programme pour la conservation du lac Saint-Pierre*, un pôle d'expertise a été créé. Ce dernier, actif depuis novembre 2018, implique des chercheurs des Universités McGill, Laval et du Québec à Trois-Rivières (UQTR). La mise en place de projets de recherche est prévue au printemps 2019. Les actions du Pôle serviront notamment à développer des cultures et des pratiques agricoles adaptées au contexte particulier des grands littoraux cultivés du lac Saint-Pierre qui auront des incidences positives sur la qualité de son écosystème. Des producteurs de la région ont été interpellés pour participer aux travaux du Pôle.

PUITS D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Au courant de la dernière année, la Fédération s'est impliquée activement dans un dossier d'entreprise agricole dont les activités s'effectuent au voisinage d'un nouveau puits d'alimentation en eau potable d'une municipalité. Le travail de la Fédération a consisté, pour l'essentiel, à soutenir l'entreprise agricole en faisant reconnaître auprès de la municipalité concernée les modalités du *Guide sur les principes d'atténuation et de compensation des activités agricoles relativement aux installations de prélèvement d'eau* et du *Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable*. La démarche n'est pas encore terminée, mais il y a lieu de croire que l'entreprise agricole bénéficiera de compensations justes et équitables au regard des contraintes liées à la présence du puits. Enfin, cette démarche aura permis à la Fédération de soulever certains questionnements quant aux dispositions du *Guide* et du *Programme*, lesquels ont d'ailleurs été portés au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) par l'intermédiaire de la Confédération.



MÉMOIRE SUR LES MILIEUX HUMIDES

Le 6 juillet 2018, la Fédération a déposé un mémoire au ministère de l'Environnement dans le cadre des consultations sur le *Projet de règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques*.

En bref, la Fédération a fait valoir les points suivants :

- La protection des milieux humides ajoute une préoccupation supplémentaire à une zone agricole de plus en plus sous pression. Les agriculteurs devront obligatoirement être consultés;
- Les activités agricoles devraient être traitées distinctement de l'urbanisation dans le projet de règlement. Comparativement à l'étalement urbain qui détruit de manière irréversible les milieux humides, l'agriculture est une activité économique essentielle pour nourrir la population, qui se fait dans le respect des principes du développement durable. Un agriculteur, propriétaire souvent depuis plusieurs générations, ne devrait pas être limité dans l'utilisation agricole de sa propriété;
- Le projet doit être davantage adapté au contexte bien spécifique de l'agriculture et aucune compensation monétaire ne devrait être demandée aux producteurs agricoles effectuant des travaux dans les milieux humides;
- Non seulement les producteurs ne devraient pas verser de compensation, mais c'est l'inverse qui devrait être prévu. Si des agriculteurs propriétaires doivent se sacrifier pour protéger un milieu humide au bénéfice de la collectivité, c'est lui qui devrait recevoir une juste rétribution en fonction de la perte monétaire engendrée par la cession de ce bien.



Ce projet unique, auquel collabore la Fédération, permet de positionner les producteurs agricoles au centre de la réflexion dans le contexte des changements climatiques. Les retombées du projet sont non seulement d'identifier des mesures d'adaptation selon les enjeux, mais aussi d'adresser aux instances gouvernementales les besoins et les orientations essentiels qui permettront aux producteurs agricoles de se préparer pour le futur. En 2018, le groupe de travail s'est réuni une fois pour valider les impacts potentiels des changements climatiques dans la région et identifier des mesures d'adaptation prometteuses. De plus, à l'automne 2018, trois consultations ont été faites auprès des producteurs agricoles (Ste-Élisabeth, Ste-Mélanie et St-Roch-de-l'Achigan) où 35 producteurs ont pu se prononcer sur leurs besoins ainsi que sur les moyens à prendre pour adapter leur entreprise aux changements climatiques.

FONDS DE SOUTIEN EN AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

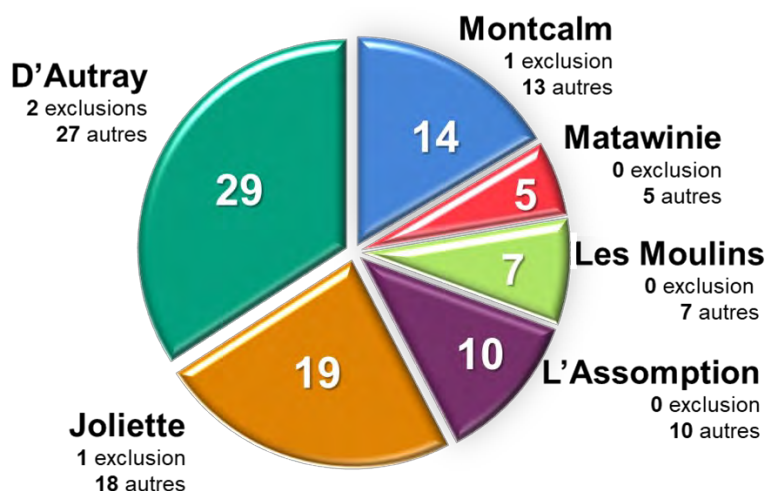
Le Fonds de soutien en aménagement et environnement (FSAE) permet aux fédérations régionales d'obtenir des avis juridiques sur des questions d'aménagement et d'environnement.

Cette année, la Fédération a saisi le FSAE de la demande suivante : Une municipalité (ou ville) peut-elle, en vertu de la Loi de protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), interdire toute activité agricole à l'intérieur des îlots déstructurés négociés en vertu de l'article 59 – volet 1 (îlots)?

La réponse obtenue du FSAE aura permis à la Fédération de développer une argumentation pertinente à cet égard et demander une modification réglementaire à la municipalité concernée.

DÉCISIONS CPTAQ

La Fédération analyse et intervient dans la plupart des dossiers en se basant sur l'avis des syndicats locaux. Le rapport annuel de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) peut être consulté au : www.cptaq.gouv.qc.ca



Décisions rendues par la CPTAQ - Exercice 2017-2018

POLITIQUES AGRICOLES - COMMERCIALISATION

TAXATION FONCIÈRE AGRICOLE

Encore cette année, la taxation foncière agricole a sans nul doute constitué l'un des principaux dossiers menés par l'Union et la fédération régionale. Face à la hausse de la valeur des terres, il est de plus en plus urgent qu'une réforme soit adoptée au mode de taxation afin de limiter la croissance du transfert de la charge fiscale du financement municipal vers le secteur agricole.

Différentes pistes de solution ont été déposées par l'Union au gouvernement du Québec pour dénouer le dossier :

- ♦ Retrait du plafond de 5 % sur l'augmentation annuelle du coût du Programme de crédit de taxation foncière agricole (PCTFA);
- ♦ Introduction de maximum de valeur imposable et de taux de taxation sur les terres;
- ♦ Obligation pour les municipalités d'appliquer un taux distinct pour les immeubles agricoles.

Pour appuyer ces revendications, la Fédération a tenu, le 19 juin 2018, une mobilisation devant les bureaux du MAPAQ à L'Assomption, à laquelle participaient une centaine de producteurs et représentants des partis politiques.

Bien que le nouveau gouvernement caquiste se soit engagé à régler le dossier, des discussions ont actuellement cours entre l'Union et le MAPAQ en vue de réformer le PCTFA avec comme objectifs identifiés par le ministère de simplifier l'administration du programme, réduire le fardeau fiscal des entreprises et contenir la croissance du coût du programme. L'échéancier de la réforme à venir est fixé au 1^{er} janvier 2021 étant donné qu'il y aura lieu d'apporter des modifications législatives et que le projet de loi ne pourra être déposé avant l'automne 2019.

Pour pallier l'attente de la réforme, la Fédération vient en appui aux syndicats locaux dans leurs démarches auprès des municipalités de leur territoire pour favoriser l'adoption d'un taux de taxation distinct.



SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS ET BONIFICATION DES PROGRAMMES DE SÉCURITÉ DU REVENU – LOBBY

Au cours de la dernière année, la Fédération a rencontré l'ensemble des députés provinciaux de la région pour les sensibiliser à l'importance de bien soutenir le secteur agricole afin d'en maintenir sa compétitivité en modernisant notamment les programmes de sécurité du revenu et lui permettre de bien répondre aux différentes demandes sociétales en accordant un soutien aux investissements suffisants et adéquats.

Le message des instances syndicales a fait l'objet d'une certaine écoute de la part des autorités gouvernementales avec la réintégration des contributions Promotion et

Recherche dans le calcul du revenu stabilisé du programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) et la bonification du programme de soutien aux investissements, annoncées lors du budget provincial du 21 mars dernier. Cependant, des attentes demeurent encore à régler pour satisfaire pleinement l'Union, et ce, tout particulièrement en matière de sécurité du revenu avec l'ajustement du salaire de l'ouvrier spécialisé (SOS), l'adoption de mécanismes dans les programmes Agri pour atténuer les baisses de prix sur une longue période et la limitation des arrimages entre les programmes.

INONDATIONS PRINTANIÈRES

Suite aux inondations survenues au cours du printemps 2017, ayant touché plusieurs exploitations agricoles situées dans le littoral du lac St-Pierre, la Fédération a effectué des démarches de représentation auprès des autorités gouvernementales pour dénoncer la gestion des aides accordées aux sinistrés et assurer que les exploitations agricoles soient justement compensées pour les pertes occasionnées.

Les actions de lobby de la Fédération, entre autres une **conférence de presse le 23 avril 2018** qui a notamment bénéficié d'une couverture de la part des médias nationaux, ont mis suffisamment de pression sur le MAPAQ afin qu'il demande, en date du 16 mai 2018, au gouvernement fédéral de permettre une intervention du programme Agri-Relance dont l'objectif est justement de venir en aide aux producteurs affectés par des catastrophes naturelles.



Après analyse du dossier par le groupe de travail mis sur pied par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), dans sa décision rendue le 11 février 2019, la Fédération a été informée que les coûts exceptionnels occasionnés aux exploitations agricoles par les inondations non couvertes par les programmes réguliers n'étaient pas suffisants pour justifier le déclenchement du programme d'Agri-Relance.

ASSURANCES RÉCOLTE : SÉCHERESSE FOIN

Face à la sécheresse qui a durement affecté la production de foin au cours de la dernière saison estivale dans l'ensemble des régions du Québec et qui a, dans Lanaudière, principalement touché le nord de la région, et tenant compte que la situation avait d'importantes répercussions sur bon nombre d'entreprises, la Fédération de concert avec l'Union a fait des représentations auprès des instances politiques et de La Financière agricole du Québec (FADQ) afin d'assurer une couverture adéquate du programme d'assurance récolte et pour que les ajustements nécessaires soient apportés dans l'application du programme afin de justement capter les pertes subies.

Les représentations syndicales auront permis le versement de deux avances de compensation au cours de l'année pour atténuer l'impact financier de la sécheresse et l'ajustement du paiement final suite à une entente avec le gouvernement fédéral sur les modalités d'application du programme d'assurance récolte qui a entraîné un versement supplémentaire de 12 millions de dollars pour le Québec, montant s'ajoutant aux 48 millions déjà versés par la FADQ. Il est à noter également qu'à la demande de l'Union, la FADQ a accepté de maintenir la couverture ASRA dans les céréales dont les grains auront servi à l'ensilage pour l'alimentation des animaux.

Finalement, les administrateurs de la Fédération et représentants des syndicats locaux et groupes spécialisés concernés ont rencontré à deux reprises (4 septembre 2018 et 28 mars 2019) les représentants du bureau régional de la FADQ pour échanger sur l'application du programme d'assurance récolte Foin.

COLLOQUE DE GESTION DE SERVICES AGRIXPert

C'est sous le thème « **Agriculteur : maître de ses décisions** » que s'est tenu le 10 janvier dernier, le **Colloque de gestion de Services AgriXpert**, auparavant Colloque du Groupe conseil agricole Lanaudière.

La Fédération, en collaboration avec les partenaires du milieu, s'est impliquée dans l'organisation du Colloque qui en était à sa 26^e édition et qui a connu, encore une fois, un vif succès avec une participation de près de 200 producteurs et intervenants.

Lors du Colloque, **M. Guy Gauthier**, producteur de lait et de grains, a reçu le prix Pierrette Rivest, visant à souligner l'apport d'un individu au développement des services-conseils.

Céline Lafortune a remis le prix d'excellence à Guy Gauthier



EMPLOI - PRÉVENTION - FORMATION

SERVICE AGRIJOB

En 2018, **14 employeurs agricoles** utilisateurs du service Agrijob ont eu accès à un bassin diversifié de travailleurs agricoles. Ce service a permis de recruter des travailleurs de la région de Montréal pour combler des emplois occasionnels dans Lanaudière. Ces travailleurs ont été transportés à l'aide du programme de déplacement des travailleurs agricoles. Plus de **250 candidats** sont venus travailler chez les producteurs agricoles lanaudois pour un total de **1 268 jours-personnes**.

SERVICE CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Les entreprises agricoles de la région sont de plus en plus intéressées à la mise en place de bonnes pratiques de gestion des ressources humaines (GRH); **12 nouvelles entreprises** ont fait appel à ce service pour divers conseils et outils en GRH et pour combler des besoins en matière de ressources humaines.

LAURÉATE RÉGIONALE 2018



Le Centre d'emploi de Lanaudière a nommé la **Pépinière aux arbres fruitiers** de Rawdon, lauréate pour la région de Lanaudière, soulignant le travail de l'entreprise à mettre en place de bonnes pratiques en gestion des ressources humaines pour offrir un véritable cadre de vie aux employés.

PROGRAMME DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

Le Centre d'emploi agricole appuie les employeurs dans le traitement des demandes de travailleurs étrangers temporaires. En 2018, **136 employeurs** ont été rencontrés afin de pourvoir **1 646 postes** dans la région. 65 % des producteurs utilisateurs sont en production maraîchère.

RECRUTEMENT ET PLACEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE LOCALE

Malgré le contexte de pénurie de main-d'œuvre, plus de **65 entrevues** ont été réalisées et **27 postes permanents et saisonniers** ont été pourvus ainsi que **38 postes occasionnels** dans les productions maraîchères et animales.

FERMEMPLOI : UNE NOUVEAUTÉ

Le Centre d'emploi agricole a implanté le projet **FermEmploi** qui a pour objectif de former des employés en milieu de travail, d'accompagner les employeurs dans la gestion des ressources humaines et de soutenir les employés pour faciliter leur formation et leur intégration. À ce jour, une entreprise et un participant se sont inscrits et ont été accompagnés.

SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

Le dossier de la santé psychologique est une priorité pour la Fédération qui est présente à la Table de concertation régionale sur la santé psychologique des agriculteurs depuis plus de 10 ans. Plusieurs actions ont été réalisées en 2018-2019 :

- Poursuite de la route agricole par les intervenants du Centre de prévention du suicide (secteurs visés : laitier et porcin);
- Organisation en avril 2018 d'un forum régional sur la santé psychologique en marge du Colloque provincial regroupant plusieurs intervenants et producteurs;
- Conférence donnée auprès d'intervenants pour les sensibiliser à la problématique;
- Formation Sentinelle adaptée au monde agricole;
- Diffusion de la page Web, du bottin des ressources, d'outils promotionnels pour faire connaître les services;
- Élaboration (en cours) d'un projet de travailleur de rang.



**Centre de prévention
du suicide de Lanaudière**

La prévention à la portée de tous!

1 866 APPELLE



LA FORMATION AGRICOLE

Le Collectif de formation agricole de Lanaudière offre aux producteurs des cours de perfectionnement afin d'accroître et de mettre à jour leurs connaissances touchant le monde agricole.

Grâce à la subvention financière d'Emploi Québec, les formations sont accessibles aux producteurs agricoles à des prix abordables. Pour l'année 2018-2019 :

18 formations offertes

350 heures de formation

228 participants

Facebook du CFA de Lanaudière

470 abonnés

45 publications

MUTUELLE DE PRÉVENTION

Le **Colloque des partenaires de la santé et de la sécurité en agriculture** s'est tenu en février 2019, sous le thème « Sur votre ferme, prévenez les chutes de tous les niveaux ». L'équipe du Centre d'emploi agricole de la FUPAL, une infirmière du CISSS et un inspecteur de la CNESST ont participé à l'événement. À l'issue de cette rencontre, un comité sera formé au courant des prochains mois pour organiser des ateliers sur la prévention des chutes auprès de la clientèle agricole.

En janvier dernier, lors d'une journée agroalimentaire du MAPAQ, l'inspecteur de la CNESST Lanaudière a partagé son bilan des visites effectuées dans les entreprises agricoles de la région. Il a fait un retour sur la gestion de l'utilisation des pesticides. De plus, un professionnel en recherche a présenté des solutions pour protéger sa santé en réduisant l'exposition aux pesticides. Le but était de sensibiliser les agriculteurs sur le thème de 2018 en abordant divers sujets : l'entreposage sécuritaire de ces produits, la préparation de la bouillie et l'équipement de protection individuelle.



LES SYNDICATS LOCAUX EN ACTION

LA FÉDÉRATION MET À LA DISPOSITION DES SYNDICATS LOCAUX LES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR SOUTENIR LEURS ACTIVITÉS



PDZA L'ASSOMPTION

En juillet dernier, la MRC de L'Assomption a procédé au lancement du nouveau plan d'action 2018-2022 de son PDZA. Une des actions identifiées est la sensibilisation des jeunes à l'agriculture en élaborant un programme à cet effet pour le milieu scolaire. Depuis son application en 2013, de nombreuses initiatives porteuses de retombées positives pour le développement du territoire agricole de la MRC ont été mises en places.

NOMBREUSES REPRÉSENTATIONS POLITIQUES

Le Syndicat ne ménage pas les efforts de représentations et les résultats sont palpables. Tournée des candidats aux élections provinciales, présences lors des conseils municipaux, implications aux chambres de commerce, rencontres de députés et de ministres, rencontre au bureau de comté du premier ministre; les actions politiques des administrateurs du Syndicat sont impressionnantes et donnent des résultats positifs. Par exemple, plusieurs municipalités du territoire ont adopté un taux de taxation distinct. De plus, les rencontres de ministres ont eu des retombées pour l'ensemble des producteurs du Québec dans divers domaines : environnement, aménagement du territoire, économie, emploi, etc.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

C'est à l'initiative du Syndicat que des pancartes de signalisation pour assurer un meilleur partage de la route sont disponibles en région. Tous les producteurs qui en désirent sont invités à s'en procurer au bureau de la fédération régionale.



RENCONTRE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Le 14 septembre 2018, le Syndicat a organisé une journée portes ouvertes sur les fermes de deux administrateurs du Syndicat (André Ricard et Pascal Forest). Cette rencontre, à laquelle ont participé une vingtaine de personnes, a permis d'échanger sur les réalités des entreprises agricoles et de présenter l'importance économique de l'agriculture dans la MRC de Montcalm.



Pascal Forest, Ferme Jean Forest & fils inc., St-Jacques

MISE EN ŒUVRE DU PDZA

Le Syndicat collabore activement à la mise en œuvre du PDZA de la MRC. Plusieurs actions en découlent, comme la mise en place des mesures pour assurer la fluidité et la sécurité routière lors des déplacements de la machinerie agricole (pancartes, publications, etc.) ou la diffusion d'un guide de bon voisinage en milieu rural à tous les citoyens afin de favoriser une cohabitation harmonieuse.

IMPLANTATION D'ACTIVITÉS PARA-AGRIcoles EN ZONE AGRICOLE

Fort de son expérience acquise dans le dossier CPTAQ de Fertinor, pour lequel il a appuyé l'implantation d'un site de transit pour engrais et pesticide à St-Roch, le Syndicat souhaite maintenant appuyer le développement des activités de transformations en zone agricole. À cet effet, une réflexion importante doit se faire pour déterminer les balises à adopter pour encadrer ces projets et les rendre acceptables en zone agricole.

PDZA AUTRAY

Le Syndicat travaille actuellement à l'élaboration de son PDZA. Le dossier en est à ses débuts; la première étape consiste à dresser le portrait détaillé de l'agriculture dans la MRC, pour ensuite mieux en saisir les enjeux et proposer des actions pour la développer.

PROJET RADEAU

Ce ne sont pas les enjeux environnementaux qui manquent au Syndicat UPA Autray. En plus du projet du littoral que le Syndicat suit de très près, le projet RADEAU occupe également bon nombre de producteurs. Le projet concerne la Tourbière de Lanoraie et les risques de conflits d'usages de l'eau qui sont bien réels et qui pourraient s'accroître dans le futur avec les changements climatiques, puisque la disponibilité de l'eau provenant de la tourbière risque, à moyen et long terme, d'être problématique. Les producteurs agricoles touchés par les enjeux de la Tourbière ont décidé de mettre sur pied un comité, lequel verra non seulement à investiguer davantage les pistes de solutions proposées lors des rencontres de groupe, mais également à alimenter la recherche de solutions. Le Syndicat UPA Kildare Lanaudière est également impliqué dans ce projet.

UN SYNDICAT QUI ACTIVE LA MISE EN ŒUVRE DU PDZA

Par ses actions et ses prises de position, le Syndicat s'assure de la mise en œuvre du PDZA de la MRC Matawinie. Tout d'abord, le Syndicat et la Fédération soutiennent la MRC en parachevant le travail de caractérisation des terres en friches qui avait été entrepris. C'est également suite à une demande du Syndicat UPA du Nord que la fédération régionale appuie le Syndicat des producteurs acéricoles pour caractériser l'énorme potentiel acéricole de la Matawinie. Le Syndicat a également identifié d'autres actions du PDZA qu'il souhaite voir mises de l'avant, comme par exemple, régler la problématique de l'affichage agrotouristique.

TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (TGIRT)

Depuis plusieurs années, le président du Syndicat participe activement aux travaux de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) dans le but d'assurer une prise en compte des intérêts acéricoles par les activités d'aménagement forestier sur le territoire public.

PDZA JOLIETTE

Le Syndicat et la Fédération sont très actifs dans le cadre de l'élaboration du PDZA Joliette. La démarche va bon train; la MRC vient de terminer trois soirées de consultation spécialement réservées aux entreprises agricoles de son territoire. L'information recueillie servira à terminer le portrait du territoire et établir ensuite un diagnostic.

VENTE DES PROPRIÉTÉS D'HYDRO-QUÉBEC À SAINT-THOMAS (ANCIENNE LIGNE DE TRANSPORT À 120 KV)

Grâce aux nombreuses représentations et à un travail bien étoffé, les négociations se sont finalement conclues en une offre de la part d'Hydro-Québec que les producteurs ont jugée acceptable. Il s'agit d'une réussite qui mérite d'être soulignée, puisque la négociation collective aura fait diminuer le montant global du coût de rachat de ces lisières de terres d'environ un million deux cent mille dollars !

RCI AGRICOLE DE LA MRC JOLIETTE

Le syndicat local, de concert avec le Syndicat des Éleveurs de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentides et la fédération régionale, tente de convaincre la MRC de Joliette de modifier son Règlement de contrôle intérimaire (RCI) qui est beaucoup trop contraignant au niveau du contingentement des élevages porcins. Le contenu du règlement bloque actuellement la réalisation d'un projet d'entreprise et, si rien n'est fait, d'autres se verront également lésées dans le futur.

BBQ EN GUISE DE CONGRÈS DE SECTEUR

Le traditionnel BBQ du Syndicat a été un succès encore cette année, avec plus de 40 participants, producteurs agricoles et élus municipaux, qui se sont réunis à la Ferme aux légumes d'hiverts, à Saint-Félix de Valois, le 14 septembre dernier.

Dans une ambiance conviviale, les participants ont pu échanger sur divers sujets, dont l'Arterre et la mise en œuvre du PDZA Matawinie.



RECONNAISSANCE - 25 ANS D'IMPLICATION SYNDICALE



GILLES BRISSON

Producteurs de grains de Lanaudière

Président depuis 2003

Administrateur de 1983 à 1986 incl. et de 1995 à 2018 incl.

Membre de l'exécutif en 1985 et 1986

1^{er} vice-président en 2001 et 2002.

Syndicat Nouvelle-Acadie

Administrateur en 1985 et 1986.



MICHEL FORGET

Producteurs de grains de Lanaudière

Administrateur depuis 1993

1^{er} vice-président depuis 2003.

Syndicat UPA Autray

Administrateur depuis 1992 et 1^{er} vice-président 2017 -2018

(a occupé le poste de 1^{er} vice-président en 1997, 1998 et 2010

et de 2^e vice-président de 2011 à 2016).

FUPAL

Administrateur en tant que **représentant des Grains** depuis 2011.



MARCEL COUTU

Producteurs de pommes de terre

Administrateur de 1983 à 1998 incl.

Président de 1988 à 1994 incl., 1^{er} vice-président en 1995,

2^e vice-président en 1996 et membre de l'exécutif en 1997 et 1998.

Kildare Lanaudière (Kildare)

Administrateur depuis 1992

Président en 1997 et 1998

2^e vice-président depuis 2015.

FUPAL

Administrateur de 1988 à 1994 et de 1997 à 1998 incl.



STÉPHANE ROY

Producteurs maraîchers de Lanaudière

Administrateur depuis 1993

1^{er} vice-président de 2010 à 2013 incl.

Vice-président de 2002 à 2009 incl.

Syndicat Nouvelle-Acadie (poste maraîcher)

Administrateur de 1995 à 2010 incl.

FUPAL

Substitut poste maraîcher de 2011 à 2015.



LOUIS-CHARLES PARENT

Syndicat Kildare Lanaudière (Kildare)
Administrateur depuis 1993.

Producteurs de bovins
Administrateur depuis 2013.



CÉCILE GADOURY GIRARD

Agricultrices de Lanaudière
En 1987, 1989, 1990 et 1991 (dont présidente en 1989 et 1990).

Syndicat des producteurs de lait de Lanaudière
De 1994 à 1997 incl. et de 1995 à 1997 elle était 2^e vice-présidente.

Gestion Bonnes Terres
Présidente en 1995 et 1996.
Elle a reçu le prix Pierrette Rivest en 2011, visant à souligner l'apport d'un individu au développement des services-conseils.

Syndicat UPA Nord
De 1994 à 1997 incl. (dont membre de l'exécutif en 1994 et 1995 et présidente en 1996), puis administratrice depuis 2000.

FUPAL
2^e vice-présidente en 1990 et 1991.

FRANÇOIS BEUPARLANT

Producteurs d'œufs de la Rive-Nord (consommation)
Administrateur depuis 1992,
Vice-président en 2006,
Membre de l'exécutif en 2004-2005 et 2009 à 2011.

***Merci pour
votre implication!***



LANAUDIÈRE



2 347 cotisants



1 579 fermes



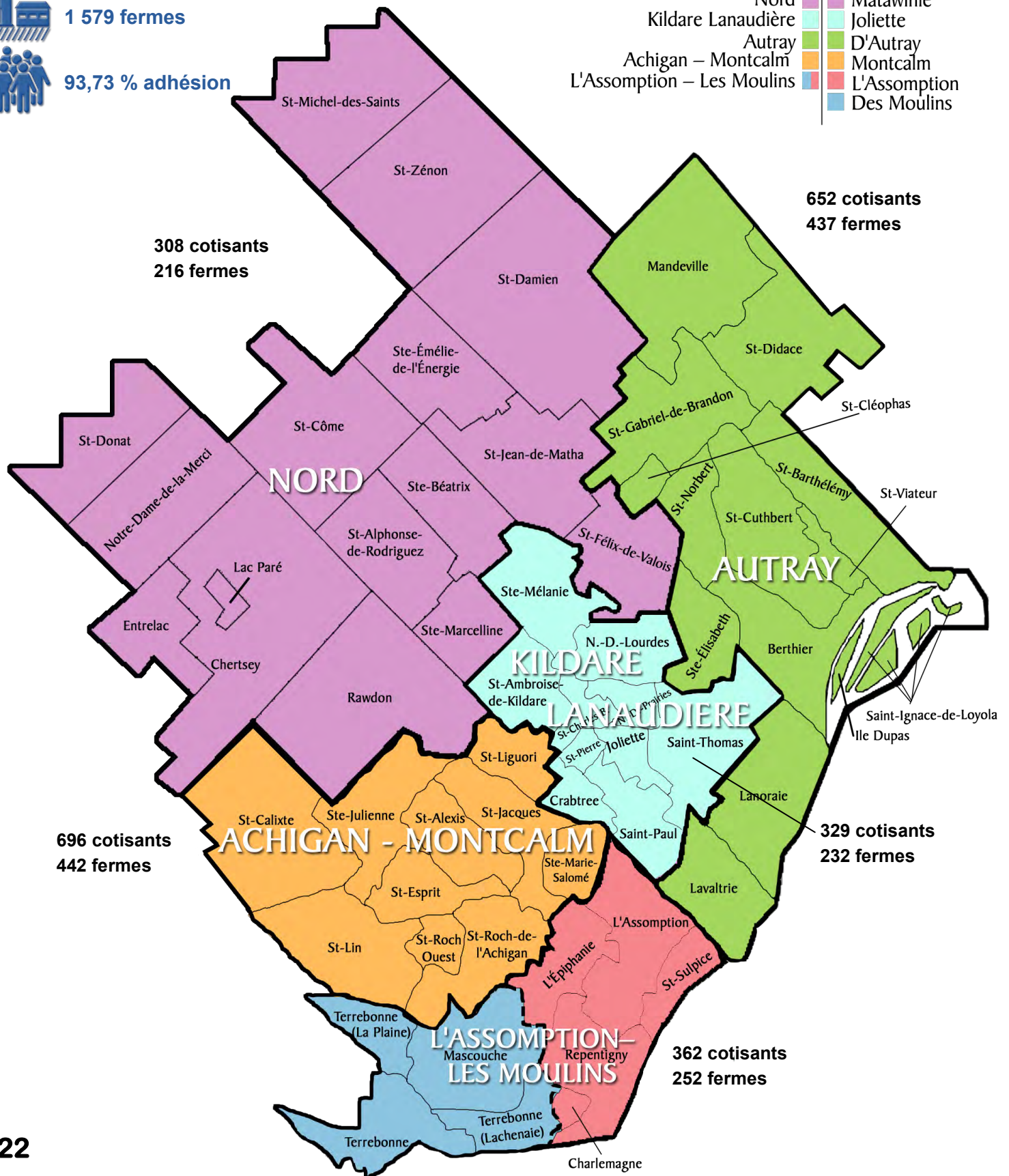
93,73 % adhésion

PORTRAIT DE L'UPA DANS LANAUDIÈRE

Syndicats

MRC

Nord	Matawinie
Kildare Lanaudière	Joliette
Autray	D'Autray
Achigan – Montcalm	Montcalm
L'Assomption – Les Moulins	L'Assomption
	Des Moulins



CENTRE MULTISERVICE AGRICOLE, FORESTIER ET BIOALIMENTAIRE DE LANAUDIÈRE

Pour créer un sentiment d'appartenance au **Centre multiservice** et améliorer la visibilité de tous les organismes logeant dans l'édifice, la Fédération a renouvelé l'enseigne extérieure en affichant leur logo. En plus des nombreux services offerts par l'UPA, les producteurs agricoles ont accès à une multitude d'autres services professionnels sous le même toit.

Services
AgriXpert
Coopérative de solidarité



**Conseil de
Développement
Bioalimentaire de
Lanaudière**



**AGENCE RÉGIONALE
DE MISE EN VALEUR
DES FORÊTS PRIVÉES
DE LANAUDIÈRE**



**réseau
agriconseils**

Montréal-Laval-Lanaudière



**CLOUD
CONNEXTI**
www.cloudconnexiti.com



SERVICE DE COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ (SCF) POUR LANAUDIÈRE

Chacune des fédérations régionales de l'UPA, à l'exception de Lanaudière et de l'Abitibi-Témiscamingue, est dotée d'un service de comptabilité et fiscalité offrant aux producteurs des services compétitifs et à la fine pointe dans le domaine. Nous explorons actuellement diverses possibilités afin de mettre sur pied un tel service en région.

Au provincial, l'Union et l'ensemble des régions sont à réaliser un plan stratégique de regroupement national des SCF. Il sera intéressant de voir où mènera cette démarche provinciale; des opportunités seront possiblement à saisir en région puisqu'un des objectifs du projet provincial est justement de desservir encore davantage la clientèle agricole, dont celle dans les fédérations régionales ne possédant pas actuellement de SCF.

Fédération de l'UPA de Lanaudière
110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5

450 753-7486 ● 1 800 363-1726
www.lanaudiere.upa.qc.ca ● lanaudiere@upa.qc.ca

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec - 2019
ISSN 1488-6065
Bibliothèque nationale du Québec



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Lanaudière

L'Union des producteurs agricoles

